



COMMUNE DE VAIR SUR LOIRE

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Date : lundi 06 novembre 2017

Heure ouverture séance : 20h00

Clôture de séance : 23h42

Date de convocation : vendredi 27 octobre 2017

Présents : Éric LUCAS, Gérard BARRIER, Françoise BENOIST, Christian HODE, Bernard LEPETIT, Monique CADORET, Murielle BODINIER, Michel LEBLANC, Marie-Christine BLIN, Henri RABERGEAU, Anthony MEREL, Céline CAILLET, Amélie CORNILLEAU, Emmanuelle COTTINEAU, Hélène CRESTON, Alexandre DROUET, Hubert GUICHARD, Chantal GUITTON, Noémie JOURDON, Rony MARTIAS, Alexandre NKOM, Olivier PINSON, Marie-Anne RANNOU, Angélique RICHARD, Jean-Paul ROLLAND, Agnès SALL, William SARKISSIAN.

Présents avec retards : Mathieu LETERTRE (arrivé à 20h42), Yannick PROUX (arrivé à 21h).

Absents et excusés : Néant

Absents : Laurence DE LOOZE.

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : Jean-Paul ROLLAND

Effectifs théoriques : 38

Effectifs réels : 30

Effectifs présents : 27

Effectifs arrivés en retard : 02

Effectifs représentés : 00

Effectifs non représentés : 01

Total de voix à prendre en compte : 29

Aucune observation n'est formulée sur le précédent compte rendu : il est donc définitivement adopté.

ORDRE DU JOUR

1/ ADMINISTRATION GENERALE

- Décisions municipales
- Projet de commune nouvelle "Vallons-de-l'Erdre" : avis à donner
- Adhésion de la commune de Freigné au syndicat d'eau d'Ancenis : avis à donner
- Démission d'un adjoint : détermination du nombre d'adjoints

2/ INTERCOMMUNALITE

- SYDELA : rapport d'activités 2016
- ATLANTIC'EAU: rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2016

3/ FINANCES

- Décisions modificatives n°1

- COMPA : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Subvention Anetz environnement pour le broyeur
- GRDF : redevance d'occupation du domaine public (Anetz)

4/ RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des effectifs (régularisation d'heures)
- Convention de mise à disposition de personnel

5/ ENFANCE-JEUNESSE

- Conseil municipal enfants (CME) : présentation, validation du projet et création du CME.

Questions diverses :

- Avancement de l'étude "révision du plan local d'urbanisme (PLU)" de Vair-sur-Loire
- RGPD : règlement général européen sur la protection des données

Tour de table :

- Suivi des questions diverses précédemment évoquées en CM

1/ ADMINISTRATION GENERALE

1 - Décisions municipales.

07 décisions municipales ont été vu.

2/ Projet de commune nouvelle « Vallons-de-l'Erdre » : avis à donner

La commune de Vair-sur-Loire n'émet aucune objection à la création de la commune nouvelle de Vallons-de-l'Erdre et à l'adhésion de cette commune nouvelle au syndicat d'eau d'Ancenis.

Vallons-de-l'Erdre regroupera les communes de Saint-Mars-la-Jaille, Maumusson, Vritz, Saint-Sulpice-des-Landes, Bonnoeuvre et Freigné.

4/ Démission d'un adjoint : détermination du nombre d'adjoints

La commune **DECIDE** de valider le nombre d'adjoints à 09.

2/ INTERCOMMUNALITE

1/ SYDELA : rapport d'activités 2016

Le Conseil Municipal donne son approbation à ce rapport d'activités 2016.

2/ ATLANTIC'EAU : rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2016

Le Conseil Municipal approuve ce rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2016.

3/ FINANCES

1/ Décision modificative n°1

Des régularisations comptables sont nécessaires et ont été validé par le Conseil Municipal.

2/ COMPA : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) **EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2017**

M. le Maire a expliqué les différents mécanismes de transfert de charges et de compétences à la COMPA :

- L'intégration de la commune d'Ingrandes à la COMPA
- Aire d'accueil des gens du voyage
- la lecture publique
- les piscines
- les zones d'activités

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord aux différents transferts à compter du 1^{er} janvier 2018.

3/ Subvention exceptionnelle Anetz Environnement

Du fait de la volonté de la commune de promouvoir l'activité broyage, le Conseil Municipal octroie une subvention de 570€ à l'association Anetz environnement.

4/ GRDF : redevance d'occupation du domaine public (Anetz)

Une redevance pour occupation du domaine public est versée par GRDF à la commune de Vair-sur-Loire (352€ pour 2017).

4/ RESSOURCES HUMAINES

1/ Modification du tableau des effectifs (régularisation d'heures)

Des ajustements de temps de travail portant sur quelques agents du service enfance sont validés par le Conseil Municipal.

2/ Convention de mise à disposition du personnel

Les communes de Vair-sur-Loire et la Roche Blanche mettent en place un dispositif de mutualisation pour leur personnel technique.

5/ ENFANCE JEUNESSE

1/ Conseil Municipal Enfants (CME) : présentation, validation du projet et création du CME

La commune de Vair-sur-Loire souhaite promouvoir la citoyenneté des élèves et l'apprentissage de la démocratie. Le Conseil Municipal décide d'installer un Conseil Municipal d'Enfants au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Le Conseil Municipal d'Enfants remplirait un triple rôle :

- Être à l'écoute des idées et propositions des enfants et les représenter,
- Proposer et réaliser des projets utiles à l'échelle de la commune,
- Transmettre directement les souhaits et observations des enfants au Conseil Municipal de Vair sur Loire.

Le Conseil Municipal d'Enfants correspond à une vision intergénérationnelle et moderne de l'action publique. Au-delà du fond, son fonctionnement doit rester ludique et convivial pour les enfants.

Modalités

Le Conseil Municipal d'Enfants réunira 16 enfants conseillers élus.

Les conseillers seront des élèves de CE2, CM1 élus pour deux ans par des élèves de CE1, CE2, CM1, CM2

Pour être candidat, l'enfant doit être domicilié à Vair sur Loire, et scolarisé dans la commune.

Chaque enfant sera parrainé par un élu.

Questions diverses :

- **Avancement de l'étude « révision du plan local d'urbanisme (PLU) » de Vair-sur-Loire :**

Les élus ont souhaité réaliser un schéma d'aménagement sur l'îlot du parc de l'Europe qui correspond à une tranche optionnelle du marché. Trois réunions sont prévues : deux avec les riverains et une avec les gestionnaires de réseaux. La réunion du 13/09/2017 a porté sur les polarités (commerciale, médicale), sur les équipements sportifs, sur les pôles industriels et sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

La réunion du 04/10/2017, quant à elle, a porté sur l'installation d'activités professionnelles en dehors des bourgs, la protection des haies, la protection des autres éléments pour des motifs d'ordre écologique (cours d'eau, arbres remarquables...), la protection du patrimoine, les emplacements réservés.

Les élus seront sollicités pour répertorier tous ces éléments à protéger. Des groupes de travail seront mis en place.

- **RGPD : règlement général européen sur la protection des données.**

En mai 2018, le règlement européen sera applicable. De nombreuses formalités auprès de la CNIL vont disparaître. En contrepartie, la responsabilité des organismes sera renforcée. Ils devront assurer une protection optimale des données à chaque instant et être en mesure de la démontrer en documentant leur conformité.

Plusieurs étapes :

- Désigner un pilote
- cartographier vos traitements de données personnelles
- Prioriser les actions
- Gérer les risques
- Organiser les processus internes
- Documenter la conformité

Tour de table

- **Suivi des questions diverses précédemment évoquées en CM**

Le tableau de suivi des demandes du conseil municipal est passé en revue.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h42.

Suivent les Signatures :